

# Tir fédéral en campagne / Finale TFC 300 m

## Règlement d'attribution du titre de roi du tir sur la place de Vernand

Afin de rendre la participation au TFC plus attrayante, le comité de l'USTL a décidé d'organiser une finale pour désigner le roi ou la reine du tir sur la place de Vernand. Le concours se déroulera selon les modalités ci-après.

1. Le concours est ouvert aux tireurs<sup>1</sup> ayant accompli le programme du tir fédéral en campagne au CTS Vernand pour autant que le résultat ait été obtenu jusqu'au samedi à 12.00 h. Tous les tireurs, indépendamment de l'arme et de l'âge, sont admis au concours.
2. Les dix meilleurs tireurs seront convoqués pour une finale qui se déroulera le samedi après-midi à 15.30 h.
3. En cas d'égalité, les finalistes potentiels seront départagés par le total des points de la dernière série (6 coups), puis par l'âge (le plus âgé).
4. Les finalistes tireront le programme du TFC sans coups d'essai préalables.
5. La munition sera fournie par l'USTL.
6. Le tir sera commandé selon les règles du TFC.
7. Le classement sera effectué dans l'ordre des résultats obtenus lors de la finale. En cas d'égalité, les concurrents seront départagés selon les critères définis au point 3.
8. Les cinq premiers tireurs de la finale recevront un prix offert par l'USTL. Ce prix sera de Fr. 50.-- pour le premier, de Fr. 40.-- pour le second, de Fr. 30.-- pour le troisième, de Fr. 20.-- pour le quatrième et de Fr. 10.-- pour le cinquième.
9. La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu immédiatement après la finale.
10. En cas de problèmes, le comité de l'USTL décidera des mesures à prendre.

Présenté à l'Assemblée des délégués du 27 février 2013.

---

<sup>1</sup> Pour simplifier, le terme "tireurs" englobe également les tireuses.